



# loudun

politique

## La ville mérite-t-elle sa note de 2/20 ?

**Bonnet d'âne pour Loudun, classée « dépensière » au dernier Argus des communes. La Ville est épinglée pour ses dépenses de fonctionnement. Mais que vaut ce classement ? Le maire réagit.**

**L**a ville de Loudun est-elle bien gérée ? C'est la question qu'on peut se poser après la publication de l'Argus des communes par l'association Contribuables associés, qui milite pour une réduction des dépenses publiques.

Dans ce palmarès qui classe les gestions les plus économes et les plus dépensières en fonction des critères de fiscalité, de dette et de dépenses publiques (1) de chaque commune de France, Loudun écope d'un piteux 2/20 sur la période 2014-2019.

Les données de l'Argus (*lire ci-contre*) placent Loudun bon dernier de la classe parmi les autres collectivités de la Vienne (2).

La ville, administrée par Joël Dazas depuis 2014, serait-elle trop dépensière ? L'intéressé

s'en défend. « *Je suis surpris de voir cette note de 2/20 qui s'appuie uniquement sur les dépenses de la commune, ce qui me semble très réducteur. La méthodologie de notation est limite.* »

### « Très surpris par cette note »

La note est en effet basée uniquement sur les dépenses de fonctionnement (sans prendre en compte les dépenses d'investissement) et a donc une réalité imparfaite. Un niveau élevé de dépenses peut être synonyme de gaspillage, certes, mais peut aussi résulter de choix politiques, comme le souci d'un haut niveau de service public. C'est ce que défend le maire de Loudun, Joël Dazas. « *Sur les dépenses, c'est un choix de la municipalité d'offrir des services à la population, de maintenir un patrimoine historique en bon état et de faire des investissements : piste d'athlétisme, Tour carrée, centre de loisirs, pôle multimodal, soutien aux associations... On a fait beaucoup de choses en un mandat. On a forcément des dépenses.* »

### chiffres-clés

> **Dépenses de fonctionnement** : 1.193 € par habitant en 2019 (936 € pour une commune de même taille), soit + 0,6 % par an depuis 2014.  
> **Dette** : +4,3 % par an avec 1.052 € par habitant en 2019 contre 866 € en 2014.  
> **Impôts locaux** : de 429 € en 2014 à 477 € il y a deux ans.



### Ville dépensière, Loudun ? Le maire se défend.

Et, qui dit investissement, dit dette. « Les trois dernières années, nous avons réalisé de nombreux investissements qui ont généré des emprunts mais c'était mesuré. » Quant aux impôts : « La hausse n'est pas exceptionnelle. »

Sur les dépenses de personnel (passées de 496 € par habitant en 2014 à 658 € en 2021), le premier magistrat reconnaît : « C'est là aussi un choix de la

municipalité d'avoir notamment maintenu les Nap (nouvelles activités périscolaires). Il y a eu aussi les indemnités de personnel revues à la hausse. »

Quand L'Argus des communes fustige les dépenses de Loudun, l'adjoint aux finances, Gilles Roux, monte au créneau : « Notre fonds de roulement, qui est une donnée essentielle de bonne gestion, est supérieur à la moyenne. On n'a pas de leçon à

recevoir en terme de qualité de gestion. On a une bonne dette, c'est de la dette d'investissement. »

Malgré tout, le maire de Loudun s'engage à être vigilant sur les dépenses. « On réfléchit à diminuer nos investissements. On travaille pour trouver des économies, on réfléchit de plus en plus en matière de mutualisation avec la communauté de communes. »

### « Une ville pas dépensière mais qui investit »

Et le maire de résumer : « Loudun a dépensé, c'est vrai, mais pour et au service de ses habitants. Loudun n'est pas une ville dépensière mais une ville qui investit. » Quoiqu'en dise l'opposition, qui est « sans cesse en train de [nous] démolir ». « Nous, on ne cache rien. Ils n'ont pas voté le Dob, ils ne voteront certainement pas le budget... » Le conseil municipal de ce soir promet.

Denys Frérier

(1) Sources : Direction générale des collectivités locales et ministère de l'Économie et des Finances.

(2) 18/20 pour Poitiers, 14/20 pour Châtellerauld, 16/20 pour Naintré, 7/20 pour Chauvigny...